

MERS

INFO'

PRINTEMPS 2024 - n° 87



STATION CLASSÉE

SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE

C'est le Printemps,
PLANTONS LE DÉCOR !!



3

LE 
VILLAGE PRÉFÉRÉ
DES FRANÇAIS
2024

MERCI 😊
**POUR VOS VOTES
POUR MERS !**
**RENDEZ-VOUS EN JUIN POUR
L'ÉMISSION NATIONALE !**

Mer, Lumières et Patrimoine





Il est venu ! Stéphane BERN, célèbre animateur et présentateur de télévision, de radio, chroniqueur, écrivain aux multiples facettes, nous a fait le plaisir de venir en personne tourner à Mers-les-Bains des séquences pour l'émission finale "LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS" prévue fin juin ou début Juillet, qui permettra de connaître le palmarès. Stéphane BERN a été absolument super sympa, adorable et disponible avec tout le monde : simple, direct, sincère, il s'est prêté au jeu des photos, des autographes et avec le sourire. Il est aussi allé voir la galerie BARNI qu'il a contribué à financer, et a aussi signé le Livre d'Or de la commune. Chapeau, Monsieur BERN !!



Un grand merci à Mers-les-Bains
pour l'accueil chaleureux réservé aux
équipes de télévision pour le tournage du
Village Préféré des Français 2024

En amical souvenir

Stéphane Bern

9 avril 2024



Et aussi "Ville prudente 3 ♥", "Fleurissement remarquable", "Marché de France"...

Chères Mersoises,
Chers Mersois,
Chers amis,



Michel **DELÉPINE**
Maire

NOTRE "FIL ROUGE" ?

**POURSUIVRE L'ÉPANOUISSEMENT
DE MERS-LES-BAINS !**

L'action municipale pour qu'elle soit véritablement au **SERVICE** de tous se doit de ne jamais perdre de vue qu'une commune est un **TOUT** et que par conséquent aucun secteur ne doit en supplanter un autre.

Il s'agit d'une préoccupation majeure qui prend encore plus d'acuité lorsque l'on est **station touristique aux multiples atouts** !

Le **fil rouge** reste bel et bien celui-là : poursuivre l'épanouissement de notre **MERS** pour que les Mersoises en demeurent les **PREMIERS** bénéficiaires, jumelé à l'accueil et au rayonnement touristiques, **vocation indiscutable** de notre commune.

C'est une habile alchimie à laquelle nous nous attachons **au quotidien**.

Des orientations, des décisions empreintes d'**ÉQUILIBRE** afin de nourrir et fortifier chaque jour davantage ce dont vous me parlez assez souvent et qui me réjouit pleinement : cette joie de **vivre à MERS** dans l'entente, les relations apaisées et conviviales qui font notre **FORCE**.

POURSUIVONS ENSEMBLE DANS CETTE VOIE !

Très cordialement

A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be "M. DELÉPINE".

PLANTONS LE DÉCOR DU VERGER PARTAGÉ AVEC LE SERVICE DES ESPACES VERTS ET LA MAISON FAMILIALE ET RURALE D'YZENGREMER



Améliorer le cadre de vie, c'est une volonté forte de l'équipe municipale.

Fin Février, cela s'est traduit de belle façon sur un vaste terrain communal préservé entre les quartiers des Joncs Marins et du Vert Coteau, sur le site même de l'ancienne école maternelle dite "du Vert Coteau" que nombre de Mersoises ont connu.

Avec le service des Espaces Verts animé par le Responsable Arnaud GREDÉ et son adjoint Ludovic SOMONT, 15 jeunes étudiants en 1ère année "Jardiniers et Paysagistes" de la Maison Familiale et Rurale (MFR) d'Yzengremer ont contribué à la plantation d'un **tout premier verger de plus de 40 arbres fruitiers** tels que pommiers, poiriers et pruniers.

Ceci, sous l'oeil ravi de la Pré-

sidente de la MFR, Monique EVRARD, et bien sûr de M. le maire, qui a volontiers relayé le dispositif "**Plantons le décor**" (*) auprès des services municipaux après en avoir entendu parler au sein du Parc Naturel Régional.

"J'ai trouvé l'idée excellente, et de suite pensé à ce beau terrain que nous avons su conserver. C'était un engagement de notre part, avec les habitants, quand nous avons réalisé le lotissement du Vert Coteau" a-t-il rappelé.

Après avoir creusé les trous et pratiqué le "pralinage" de chaque arbuste (ndlr : enrober les racines pour optimiser la reprise), les jeunes les ont plantés dans les règles de l'art, joignant ainsi formation professionnelle en classe et application sur le terrain, sous l'oeil bienveillant de leur formateur





et de toute l'équipe de notre responsable des Espaces verts Arnaud Gredé. "Bravo, les jeunes, super boulot ! N'enterrez pas le collet (point de greffe), surtout !" lance t-il avec humour.

Un vrai succès, bravo à tous !

D'ici l'été, ces arbustes offriront au lieu un autre regard, (même s'il faudra attendre un peu quand-même pour récolter les premiers fruits).

L'idée est aussi de transformer ce lieu unique en prairie fleurie, en y semant des espèces adéquates comme nous le faisons ici ou là en ville.

Une nouvelle preuve, si besoin était, que ce sont tous les quartiers de la commune qui bénéficient, tour à tour, d'attentions d'aménagement et d'améliorations du cadre de vie, de notre cadre de vie.

A suivre, et bravo à tous ! ■

▲► *Le nouveau verger, composé de pruniers, poiriers et pommiers choisis pour leurs caractéristiques précises, se trouve en contrebas du quartier des "Joncs Marins", sur un beau terrain préservé de toute construction depuis la création du lotissement du Vert Coteau.*



(*) "PLANTONS LE DÉCOR" est une opération de commandes groupées d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières et légumières d'origine locale en partenariat avec 10 producteurs-fournisseurs régionaux et 27 territoires en Hauts-de-France. Chaque année, plus de **3 000 habitants** agissent pour la biodiversité, l'amélioration de notre cadre de vie, le maintien de paysages spécifiques en créant, en aménageant, en valorisant les paysages des Hauts-de-France. Plus de 100 000 arbres, arbustes et 5 000 arbres fruitiers issus de notre région sont plantés grâce à ce dispositif du Parc Naturel Régional (**Espaces naturels régionaux des Hauts-de-France**).

TRAVAUX, CADRE DE VIE

MERS-LES-BAINS : une station active et engagée ici ou là, avec de nombreux chantiers structurants en cours, qui démarrent ou vont démarrer d'ici peu, sur notre belle commune.

Le magnifique chantier de reprise complète de l'entrée de Mers-les-Bains par l'avenue Marie et Pierre Curie est désormais terminé, avec une très belle qualité d'exécution de cette amélioration du cadre de vie et de notre sécurité à tous, Mersois et visiteurs, voulue par l'équipe municipale.

C'est aussi le **1er aperçu** que nos visiteurs ont en entrant dans la commune, et il fallait que celui-ci soit à la hauteur d'une station balnéaire classée telle que la nôtre.

Les Mersois eux aussi vont pouvoir en être fiers !

Phase ultime du chantier, quelques finitions et la **plantation de nombreuses espèces de végétaux, d'arbres**, entre la bande de roulement des véhicules et la chaussée partagée piéton / vélo.

D'ici quelques semaines et mois, ces végétaux s'exprimeront pleinement et offriront à notre belle ville un aspect moins minéral, plus chaleureux et donc bien plus agréable.

• **Mi-Avril, l'habituel chantier de régalage et nivellement des stocks de galets de la plage** a permis de récupérer l'excédent de galets placé au nord par la mer durant l'hiver pour recharger les casiers au Sud, point de franchissement majeur des paquets de mer lors des coups de vent et tempêtes et donc de maintenir l'efficacité du dispositif de défense anti-submersion. (Nous avons vu, si besoin était, l'utilité de ce dispositif de protection entretenu chaque année mardi 9 Avril, lors des grandes marées, coeff 112 !).



Notez le panneau qui précise bien : chaussée partagée Piéton / vélo.



Un travail remarquable sur la préservation de l'eau grâce à des noues de récupération et d'infiltration dans la nappe phréatique.



TRAVAUX, CADRE DE VIE

• **La réfection de voirie rue Paul Doumer** (celle du cinéma et du Pavillon des bains) va permettre un ensemble neuf et agréable, liant efficacement et visuellement notre future salle de spectacle, le Pavillon des Bains (décoration intérieure finie, à découvrir bientôt) au cinéma Gérard Philipe, à l'Espace d'exposition Jacques Prévert.

• **Autre très beau chantier, celui de la GALERIE JULES BARNI**, qui a vu arriver les premiers échaffaudages et dispositifs sur site, et la construction de son mur d'enceinte de sécurité, début Avril.

M. le maire y a aussi accueilli, mardi 9 Avril, **Stéphane BERN**, venu voir l'édifice qu'il a aidé concrètement avec une subvention de 155 000 € par le biais de sa mission et du Loto du Patrimoine.

Ce très beau chantier de restauration complète redonnera à ce magnifique ensemble son lustre d'antan, et à cette rue emblématique une toute nouvelle attractivité.

• **Le MINI-GOLF** vient de voir ses pistes entièrement refaites : ce bel équipement de 1952, autre élément de notre patrimoine considéré aussi comme le tout premier de France, et aussi touristique que sympathique, conserve ainsi son attrait au coeur même de Mers, dans un cadre fleuri et végétalisé de toute beauté.

Son gérant proposera de nouveau une série d'animations musicales diverses durant toute la saison.

Tous ces projets annoncés par l'équipe municipale et ainsi concrétisés, et les nombreux encore à venir, ont un seul but : améliorer, développer toujours plus Mers pour tous, pour vous, avec vous. ■



LE VENDREDI 15 MARS, LE CONSEIL MUNICIPAL A ÉVOQUÉ LES PROJETS, ET CONFIRMÉ QU'IL N'Y AURAIT PAS D'AUGMENTATION DE FISCALITÉ.

Lors du conseil municipal du 15 Mars 2024, l'équipe municipale a profité du Débat d'Orientation Budgétaire (facultatif pour Mers mais informatif) pour justement évoquer les **projets structurants à venir**.

Les fondamentaux budgétaires de la commune restent **solides** et **sains**. C'est une information importante pour une station qui entend poursuivre son développement par des **investissements forts et cohérents**, en adéquation avec les attentes des Mersois.

De fait, M. le maire l'a confirmé : il n'y aura **pas d'augmentation des impôts** locaux, comme c'est le cas depuis plusieurs mandats. La commune a même, il faut le rappeler, voté l'an dernier une **diminution du taux de la taxe foncière** afin de conserver à la station toute son attractivité.

Comme à chaque exercice, les élus demeurent attentifs aux **dépenses de fonctionnement**. Ces dépenses, caractérisées par la rémunération du personnel, les fournitures et consommation courante, le petit entretien, la participation aux charges d'organismes extérieurs, le paiement des intérêts des emprunts et des dettes, des frais financiers... n'ont pas vocation à rester à l'actif de la collectivité.

Elles sont des dépenses "courantes" et se distinguent des dépenses d'investissement, principalement constituées des achats de biens et de matériels durables, de la construction ou l'aménagement de bâtiments, de travaux d'infrastructure, du remboursement en capital des emprunts, etc... qui ont, elles, vocation à rester durablement dans le patrimoine de la collectivité.

Les charges à caractère général n'ont augmenté que de 1,47 % et celle de personnel de 1,04 %, ce qui témoigne qu'elles ont particulièrement bien été contenues entre 2022 et 2023.

L'église Saint-Martin, pour voir sa protection renforcée, pourrait rejoindre les deux autres sites inscrits aux Monuments Historiques : la villa "RIP" et la galerie Jules Barni...



A ces **bons résultats** s'ajoutent des recettes dynamiques, comme celle du Casino "7" (qui reverse une partie de ses bénéfices à la commune) ou encore de la taxe de séjour. "Nous pourrions continuer ainsi à proposer des investissements ambitieux et adaptés aux Mersois" ont réaffirmé les élus.

Le futur budget comprendra la 2ème phase de restructuration de la traversée de la commune (Avenue Marie et Pierre Curie), l'achèvement du Pavillon des Bains, la réfection de la voirie de la rue Paul Doumer pour établir un lien efficace entre le Pavillon, le cinéma et l'espace Prévert/médiathèque.

Enfin, c'est un autre grand chantier, celui de la rénovation tant attendue de la **galerie commerciale Jules Barni**, qui va débiter prochainement.

Puis celui de la future **maison de santé**, près de la zone commerciale des Grands Marais.

Côté tourisme et mobilités douces, M.

le maire a aussi évoqué la nécessaire prolongation de la **piste Cyclable** du plateau, dite "Eurovéloroute 4" vers le coeur de ville par l'aménagement d'un tronçon par l'arrière du collège de Mers.

Il n'est en effet pas souhaitable de faire descendre des vélos par le site de Notre-Dame, et assez dangereux par la cavée de Blengues.

Restera, en conclusion, à enclencher un diagnostic fiable de l'état de **l'église Saint-Martin**.

Afin de poursuivre la volonté de l'équipe municipale de protéger cet édifice communal particulier, le conseil va solliciter, sur les conseils avisés des architectes des bâtiments de France, son inscription au titre des **Monuments Historiques**.

Le conseil a aussi validé une aide pour des séjours pédagogiques pour les élèves Mersois du collège : 800 € pour un voyage en Sicile du 17 au 22 Mars 2024 et 850 € pour une classe de neige du 24 au 30 Mars 2024. ■

LES PRINCIPAUX LABELS ET QUALITÉS DE LA STATION RÉUNIS EN ENTRÉE DE VILLE GRÂCE À UN TOTEM SUR MESURE.

Si vous ne l'avez pas déjà vu, sachez qu'un panneau de signalisation d'un nouveau type, -un totem rétro-éclairé-, a été installé en entrée de ville il y a quelques semaines.

Réalisé spécialement sur mesures pour la ville de Mers, selon nos indications, il a pour objectif de **regrouper autant que possible nos différents labels et qualités en un seul point** plutôt qu'une forêt de panneaux.

► Ci-contre, de jour et de nuit.

Ce beau totem est en effet coffré et offre, d'une part, un rétroéclairage LED diffus de qualité permettant la **mise en exergue de nos logos de nuit** ; d'autre part la possibilité de changer les logos selon l'évolution de ceux-ci, car le totem peut s'ouvrir et les visuels sont **interchangeables** (par exemple si nous obtenons une 2ème fleur cet été ^^ au classement des Villes et Villages Fleuris).

Le totem s'inspire des 3 villas, elles aussi rétro-éclairées, de notre logo officiel «Station balnéaire», villas déjà déclinées en ville depuis des années sur nos panneaux "Site Patrimonial remarquable", dont il a aussi repris la couleur pour une parfaite cohérence.

Nos services techniques ont procédé au coulage de la dalle de béton, -assez conséquente vu la prise au vent de l'ouvrage-, puis à la fixation et au raccordement électrique, et enfin habillé



le socle de briquettes pour une meilleure insertion paysagère.

Ils ont aussi procédé au retrait de tous les panneaux peu utiles ici ou là

pour améliorer, simplifier la perception globale de la signalétique que l'on peut avoir en entrée de ville. ■



POURQUOI REJOINDRE LA MARINE NATIONALE ?

80 métiers, 4000 postes. Rares sont les métiers qui vous emmènent aussi loin. Parce que personne d'autre qu'un marin peut vous expliquer tout ce que la Marine nationale peut vous apporter, le Premier maître Jonathan PASSARD, conseiller en recrutement, est à votre disposition.

EMBARQUEZ POUR UNE VIE D'AVENTURES !

Permanences en mairie de Mers-les-Bains

03 22 33 83 52 – jonathan.passard@intradef.gouv.fr

Bureau Marine Amiens, 19 rue Ernest Cauvin, 80 000 Amiens



LA MARINE RECRUTE.FR

UN CONCOURS NATIONAL D'HARMONIE,
UN NOUVEAU COMMERCE, UNE NOUVELLE ÉPICERIE...

HARMONIE : LE CONCOURS !

L'harmonie municipale de Mersles-Bains a fêté ses 140 ans en 2023. Et comme elle adore les défis, elle a, lors de son assemblée générale début 2024, confirmé qu'elle allait tenter **un nouveau concours national** cette année.

Fort de 60 musiciens, l'ensemble, dirigé par Philippe Lottin, prépare le concours national des harmonies organisé par la confédération musicale de France, le 19 mai à Saint-Apollinaire (près de Dijon).

« **La formation va se présenter en division excellence, soit le plus haut niveau des formations amateurs** » a annoncé le président Thierry Ridereau. Depuis début janvier, l'harmonie répète assidûment les deux morceaux du concours.

A noter que l'Harmonie met un point d'honneur à maintenir la gratuité de ses concerts.



L'Harmonie, le Brass ou encore "La Galère s'amuse", autant de formations qui accompagnent toujours nos différents événements locaux : cérémonies commémoratives, concerts, Fête des baigneurs...

L'assemblée générale s'est achevée par une remise de médailles de la Fédération musicale de la Somme : Mathilde Genty a reçu la médaille de bronze, Loyd Miquignon celle d'argent, David

Mongne l'argent avec étoile. Des médailles de la Confédération musicale de France ont aussi été décernées à Brigitte Miquignon et Tony Lottin (bronze) et à Xavier Mongne (or). ■

"BEAUTY Factory" : bienvenue !

Une jeune commerçante, Charlotte DUMONT, et son oncle Alain Boukhari ont reçu la visite de M. le maire et de la 1ère adjointe Monique Evrard, fin janvier, pour un accueil chaleureux.

Le duo propose piercings et beauté (rehaussement de cils, blanchiment dentaire...) ainsi que des tatouages, très tendance ces dernières années.

Le commerce a ouvert en novembre Avenue du Maréchal Foch. "C'est très encourageant. Les clients sont des habitués. J'ai toujours voulu ouvrir un commerce à Mers" indique Charlotte qui, avec son oncle, mise sur l'attractivité croissante de Mers afin de développer leur chiffre d'affaires, notamment l'été. Bravo !



COCCINELLE EXPRESS, VOTRE NOUVELLE ÉPICERIE !



Les élus ont souligné l'importance, pour Mers, d'avoir un tel commerce en coeur de ville, et qui plus est, alimentaire. Un projet de longue date.

UNE NOUVELLE ÉPICERIE DE PROXIMITÉ EN PLEIN COEUR DE VILLE !!

Elle est ouverte depuis début Avril, sur la place !!! Un sourire et un accueil chaleureux, une belle surface de vente lumineuse et très bien agencée : 275 m2 contre 71 m2 auparavant, 5 000 références contre 1 500 avant, une ouverture 7 jours sur 7 de 8 à 22 h, livraison à domicile, Carte de fidélité, possibilité de réchauffer un plat : autant dire que "**Coccinelle Express**" a tout pour vous séduire, vous offrir un beau service de proximité.

Inaugurée Jeudi 4 Avril par M. le maire, des élus municipaux ainsi que M. le député, l'espace commercial géré par M. Mohammed **EL KOUCHALI**, déjà présent à Mers, à l'épicerie que nombre de Mersois et touristes connaissent Avenue Curie, depuis 2018, démontre un très beau potentiel.



Le fonctionnement sera assuré par 5 salariés, avec 2 renforts saisonniers. Les fidèles clients de l'ancienne épicerie et nos visiteurs, résidents secondaires et touristes auront le plaisir d'y retrouver **Sylvie LÉGER**, 40 ans de métier, et **Adeline LANKRI**, avec le sourire bien sûr.

L'équipe municipale est clairement ravie que cette belle équipe ait décroché l'appel d'offres pour

un bail commercial sur cette structure dont la ville est propriétaire, "Nous souhaitons depuis longtemps déjà réaliser ce projet, permettre l'émergence d'un bel établissement commercial pour renforcer plus encore le cadre de vie des Mersois, l'attractivité de notre station. C'est une de nos missions, que de permettre, de favoriser, faciliter le commerce local pour tous".

LA LIGUE RÉGIONALE DE SURF DES HAUTS-DE-FRANCE FONDÉE À MERS-LES-BAINS, ET AVEC DES ESPOIRS FORTS !



La toute première assemblée générale de la **ligue régionale de surf des Hauts-de-France** a eu lieu samedi 24 février, à Mers-les-Bains.

Cette **nouvelle structure** doit permettre **de développer le surf**, sport de glisse par excellence, et le stand-up paddle en s'appuyant sur les synergies et atouts de la région Hauts-de-France, donc de Mers-les-Bains à Malo-les-Bains !

Constituée en Août 2023, présidée par le sportif et enseignant Virgile GOGOIS, l'association a déjà noué des partenariats avec l'éducation nationale et l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), en lien avec notre responsable du service Sports, Vincent DESBONNETS.

L'objectif : étayer les clubs, fédérer les pratiquants, former des équipes de niveau national.

Déjà forte de 190 licenciés et de 6 clubs, la ligue entend bien rayonner et faire rayonner, et a défini pour cela



Théophile BRUN,
Virgile GOGOIS
et Vincent
DESBONNETS.

une feuille de route. Pour 2024, il s'agira de poursuivre les rencontres en milieu scolaire, former des juges et organiser de nombreux championnats régionaux.

Des initiateurs et formateurs seront formés au milieu maritime et à ses atouts. "Tout cela valorisera plus encore le territoire, le trait de côte"

indique Virgile GOGOIS.

Cette ligue devrait aussi séduire les passionnés, les décideurs, les sponsors. De fait, il n'y a pas qu'en dessous de la Bretagne qu'on pratique le surf, ou la glisse : en Hauts-de-France, ça surfe depuis longtemps ! Depuis la fin des années 1970 pour Mers-les-Bains, par exemple... ■

LE CLUB NAUTIQUE GLISSE SENSATIONS MERS NOURRIT DES PROJETS D'AVENIR : DÉVELOPPEMENT ET CHAMPIONNATS DE FRANCE !



2023 fut une bonne année, structurante même, pour le **Glisse Sensations Mers**, club de glisse et de voile par excellence, bien connu à Mers depuis des décennies.

Présidé par Gilles Médrinal, le club progresse chaque année un peu plus, et ce n'est pas fini. "Tous les voyants sont au vert", indique-t-il, ravi, d'autant que plus de **150 adhérents** fréquentent la structure directement ouverte sur le magnifique plan d'eau de Mers-Bains.

C'est d'ailleurs le surf qui les attire le plus avec 60 % des adhérents. "C'est ce qui nous permet de toucher un large public, et de l'ouvrir aux autres pratiques".

Le club voit aussi, dans la récente création de la Ligue de Surf des Hauts-de-France (Lire en pages précédentes) une opportunité de développement supplémentaire.

Ce qui est possible, le club assurant des formations régulières grâce à Théophile BRUN, unique salarié, mais peut-être rejoint cet été par un second moniteur.



Grande nouveauté : l'extension des liens avec le milieu scolaire, avec la tenue au Printemps de séances de découverte du surf pour les élèves de l'école Jules Verne que dirige Ludovic Portenart, rendues possibles grâce à une **convention tripartite** entre le club, l'école et la municipalité.

Le club va aussi faire l'acquisition d'un minibus pour faciliter les déplacements des licenciés sur les compétitions, et souhaite se doter d'un bateau de sécurité semi-

rigide. Celui-ci serait un plus indéniable, notamment lors de l'organisation de rencontres à Mers du type "Ocean Racing" des 2 falaises, qualificatives pour les championnats de France de Canoë-Kayak.

M. le maire s'est déclaré ravi de l'enthousiasme des adhérents et du bureau du club, qui ont l'ambition d'accueillir, peut-être en 2026, les championnats de France. "Ce serait légitime et mérité" a-t-il conclu. ■

LA JEUNE SPORTIVE MERSOISE MARION LARSENNEUR VA PORTER LA CÉLÈBRE FLAMME OLYMPIQUE EN NORMANDIE !

C'est une jeune et charmante trentenaire, originaire d'Evreux et habitante de Mers-les-Bains depuis 2021, qui va avoir l'honneur de porter la flamme olympique chez nos voisins Normands !

Souriante, Marion Larssonneur, chargée de clientèle dans une banque Eudoise, a fait jouer ses valeurs personnelles : son profil de sportive et sa démarche de défense de l'environnement, pour pouvoir participer au gigantesque relais.

Gagné : elle portera bien la célèbre et emblématique flamme Olympique cet été, en Juillet. "On doit encore me confirmer à quel moment, à quel endroit" indique la jeune femme, qui a hâte de vivre cet instant magique.

La Caisse d'Epargne Normandie est « Parrain officiel des Relais de la Flamme de Paris 2024 ». Employée de la succursale Eudoise, Marion a candidaté, et a été ravie d'apprendre qu'elle était sélectionnée avec sept autres personnes pour avoir l'honneur de porter la Flamme Olympique et Paralympique en Normandie.

Ces 8 nouveaux porteurs normands ont été sélectionnés parmi les clients, sociétaires, partenaires ou encore collaborateurs de la Caisse d'Epargne Normandie qui ont candidaté sur la plateforme de recrutement dédiée.

Et ce sont les valeurs personnelles de Marion Larssonneur, qui pratique régulièrement la natation et le fitness à O2falaises, mais pas seulement, qui ont séduit le comité de sélection.

Elle participe à au moins une course à pied de 10 kms par an grâce au Comité Olympique de la Bresle, s'inscrit aussi à la Corrida. Elle se réjouit de voir le Paddle se développer sur le plan d'eau Mersoïse "Je les vois pratiquer de mes fenêtres, c'est très sympa ! Le nautisme peut je pense se développer plus encore, le Kite Surf aussi, le tennis...".

*Marion LARSENNEUR
portera la flamme
avec le sourire...*



Passionnée de vélo, elle organise avec ses collègues des journées sans voiture pour se rendre au travail. Sa devise préférée : "plus vite, plus haut, plus fort".

Depuis toute jeune, Marion a aussi fait du Basket, du Golf, de l'Athlétisme.

Mais ce n'est pas tout : Marion aime se promener sur nos plages de galets, en participant activement à la **protection de l'environnement et du cadre de vie** : elle ôte de la nature, chaque semaine, de nombreux dé-

chets non naturels qu'elle dépose pour qu'ils soient recyclés.

Et ce qui ne gêne rien, c'est qu'elle apprécie les Villes Soeurs. "C'est un territoire complémentaire et en mouvement. Il y a une dynamique et on la ressent bien".

► Si la Flamme Olympique et la Flamme Paralympique pourront bientôt sillonner la France, c'est parce que ces « Éclaireurs », comme Marion, vont faire du rêve qu'a longtemps été Paris 2024 une réalité, cent ans après les derniers Jeux Olympiques d'été français. Les porteurs de la Flamme seront les premiers visages de ces « Relais des Eclaireurs ». Avec leur énergie, ils feront monter l'ambiance dans les territoires, et mettront la France au diapason de la fête des Jeux.



UN BANC ROUGE POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES ET RELAYER LE 3919.

Vendredi 08 Mars, un **banc rouge symbolique a été inauguré par les élus** au coeur de l'espace Simone VEIL, dans les jardins de l'Hôtel de ville.

L'objectif : matérialiser l'engagement de la ville dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Ce banc mis à disposition par le Conseil départemental de la Somme, réalisé en bois recyclé par l'Etablissement et Services d'Aide par le Travail (E.S.A.T.) de Cayeux-sur-Mer, porte un panneau explicatif de son existence, ainsi que le numéro d'urgence du **3919**, qui est le numéro vert national de référence d'écoute téléphonique et d'orientation à destination des femmes victimes de violences : (ou le 17, police secours).

Son message est haut et clair :

"STOP aux violences conjugales et intrafamiliales. Victime ou témoin, agissez !"



le banc a été scellé au sein du jardinet dédiée à Simone VEIL...

Il est rouge, comme le sang versé par les femmes victimes de violences.

"Il nous faut montrer notre détermination, montrer que les violences faites aux femmes sont un fléau par trop répandu et de s'élever clairement, sans aucune ambiguïté, contre ça", ont souligné M. le maire, mais aussi la conseillère départementale Monique EVRARD et M. le député

MAQUET. «Nous comptons 2 234 signalements de violences sexistes et sexuelles sur les femmes dans la Somme, pendant les 10 premiers mois de 2023 », soulignait Mme EVRARD avant d'insister sur l'importance de la sensibilisation.

Le projet a aussi reçu la collaboration de Julie JERÔME, Présidente de l'association "Passe'relle".

TENNIS : un "CLUB HOUSE" tout neuf !



Il est beau, il est neuf et fonctionnel, avec une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Le nouveau "Clubhouse" dédié au Tennis Club du Canton d'Ault (clubs de Mers et Ault) que préside Patrick Richard, a été installé sur l'espace Prairie de Mers, juste devant les courts en terre battue. Il va permettre d'accueillir membres et joueurs et de développer l'activité.

Remise des clés au Président par M. le maire



Un beau partenariat, y compris financier, Club / Ville.

MERS-LES-BAINS VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS, OU PAS ? RÉPONSE LORS DE L'ÉMISSION NATIONALE EN JUIN AVEC STÉPHANE BERN !



Mers-les-Bains est ravie, M. le maire, son équipe municipale, tous les services administratifs et techniques aussi : la commune a été retenue par la célèbre émission pour représenter la **région des Hauts-de-France** et, peut-être, être élue "**Le Village Préféré des Français**" 2024 !!

C'est par téléphone que nous avons appris cette excellente nouvelle, en début d'année. D'emblée, les services se sont mobilisés, par le biais d'un **comité de suivi interne**, pour appeler tous ceux qui apprécient Mers-les-Bains, y vivent, y viennent en vacances, en sont originaires ou y ont de la famille, ou en ont de beaux souvenirs, à **voter massivement**.

"Nous en avons été sensibles et honorés. C'est pour notre ville une reconnaissance de son patrimoine architectural exceptionnel, lui-même

dans un cadre naturel d'exception apprécié par tous" souligne volontiers M. le maire Michel DELÉPINE.

De fait, nous avons bien conscience de l'intérêt de nos patrimoines historique, architectural, naturel et culturel riches. Ce n'est pas du chauvinisme mais une réalité, qui nous est souvent exprimée par les

"Nous avons été sensibles aux très nombreux témoignages d'affection pour notre station, ici ou là sur les réseaux. Merci !"...

gens qui nous rendent visite à longueur d'année.

Etre sélectionné est aussi une excellente chose, compte-tenu de la **très forte médiatisation** de l'émission nationale animée par le célèbre présentateur **Stéphane BERN**.

"C'est un formidable coup de projecteur supplémentaire pour la commune, pour notre station balnéaire, qui va certainement décupler notre fréquentation et c'est une excellente chose pour tous nos socio-professionnels, nos commerçants, nos associations et clubs sportifs".

Ces belles actions de communication rejoignent un ensemble cohérent, une démarche forte, celle mise en place par l'équipe municipale depuis 2001 : développer la station, ses atouts, ses équipements ludiques, culturels, améliorer son cadre de vie, son environnement, ceci pour les Mersois et pour nos visiteurs, pour faire de Mers-les-Bains une station appréciée où l'on aime vivre ou séjourner, s'installer, pour son côté très chaleureux, convivial... ■

MERS-LES-BAINS VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS, OU PAS ?



▲ Les adhérents du Club 3 Mersois n'ont pas hésité à voter et à manifester leur soutien à leur commune pour l'émission, qu'ils connaissent et regardent. "C'est très bien ce que fait Stéphane BERN !" nous confiait une adhérente, ravie. Bravo et merci !!!

▼ Tous comme les petits Mersois, grâce à la collaboration des enseignants et du directeur de l'école, Ludovic Portenart. Bravo et merci à tous !!!



LA PRÉPARATION ET LES COULISSES DU TOURNAGE

Dès la validation de notre candidature, nous avons créé un comité de suivi interne et lancé de suite des **appels aux votes** sur nos réseaux, puis avons décliné un **plan de communication multimodale** complet avec des visuels abribus, des banderoles en entrées de ville, des panneaux sur les routes touristiques environnantes, sur le panneau électronique, publié des posts réguliers sur notre page Facebook officielle, fait des demandes de relais sur les réseaux de la Région et du Département, par la presse quotidienne régionale et locale, sollicité des relais associatifs, des relais auprès des associations des maires de la région, etc... etc...

Un travail important et constant pour un **enjeu de taille**. Nous avons aussi accueilli sur place, (pour une définition précise des séquences à tourner avec les intervenants retenus et un repérage avant le tournage du 9 avril), la rédactrice en chef de l'émission Anne PLANTARD, le réalisateur, le directeur de la production et son chargé de production. Une équipe sympathique et motivée, très concentrée sur ce que pourrait être le rendu final. ■



▲ Plusieurs élus se sont mobilisés. M. le maire a activé des contacts, pendant que Mmes Monique Evrard et Betty Dujardin, ou encore Patrice Mopin, assuraient la distribution d'appels à voter sur les marchés de Cayeux-sur-Mer ou encore de Saint-Valery.

▼ De nombreux visuels ont été installés un peu partout en ville et environs...



Au centre, la rédactrice en chef de l'émission Anne Plantard (qui prend des notes) et son équipe, durant le repérage en vue du tournage du 9 Avril.

MERS-LES-BAINS VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS, OU PAS ? QUOI QU'IL EN SERA, STÉPHANE BERN EST VENU !!

Nous étions au courant, mais avons laissé planer le doute en accord avec la production de l'émission : le célèbre animateur **Stéphane BERN** est bien venu en personne à Mers-les-Bains, mardi 9 Avril, pour tourner plusieurs séquences de l'émission nationale de France 3 "**LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS**" qui sera diffusée en Juin.

M. le maire a volontiers accueilli l'animateur le matin-même : logique, tous deux étant des passionnés de conservation du patrimoine au sens large.

Stéphane BERN a ensuite enchaîné les tournages avec le professionnalisme qu'on lui connaît : un timing serré (une seule matinée), rendu possible grâce à la préparation par ses équipes en lien avec nous, et bien sûr la participation de plusieurs Mersois, d'associations, de différents services de la ville, du fil rouge grâce à Mathieu HOCHART, animateur d'un groupe Facebook bien suivi, ceci, malgré une météo pénible.

Nous ne vous en disons pas plus pour respecter le côté inédit de l'émission finale. Nous vous proposons ici quelques photos de l'enregistrement du reportage consacré à notre belle station.

Stéphane BERN est aussi allé découvrir la galerie Jules BARNI : il a contribué à financer sa rénovation par le biais de sa mission Patrimoine avec la FDJ®.

Nous remercions tous ceux, à quelque niveau d'intervention que ce soit, qui ont rendu possible cette belle opération en vue de mieux faire connaître encore notre station balnéaire et ses multiples atouts.

L'émission sera diffusée fin Juin sur France 3 national. Le résultat final des votes sera connu tout à la fin, il sera annoncé par Stéphane BERN lui-même à Escquelbecq, village des Hauts-de-France vainqueur l'an dernier. ■



▲ Le célèbre animateur a été accueilli en mairie par M. le maire.

► Stéphane BERN a signé le livre d'or de la commune (voir en verso de couverture)



▲ L'équipe a dû annuler le tournage, prévu au pied de Notre Dame de la Falaise en raison du vent violent qui balayait le site. Le drone a toutefois pu voler.

LE TOURNAGE AVEC STÉPHANE BERN : SUPER SYMPA AVEC TOUT LE MONDE



▲ ▼ Stéphane BERN a été accompagné par Mathieu HOCHART, ci-dessus, le "fil rouge" pour l'émission. Les villas lui ont été présentées par Ricardo BOIMARE, du Service Communication de la station (ci-dessous). Ancien des "Grosses têtes" sur RTL, l'animateur a un humour "Off" bien à lui : difficile de ne pas rire.



Le présentateur interviewé en direct au restaurant "Chez les filles".



Rue Maurice DUPONT...

► Echange avec Louise BULCOURT, céramiste, sur un chantier en cours de la villa Odile, rue Dupont.



Des fans de S. BERN bien présents.





Un coup de peigne, une retouche de maquillage et c'est reparti.



Souriant, agréable, Stéphane BERN a même des fous rires qui font plaisir à voir. Instant de détente en fin de tournage avec M. le maire.



Reconstitution d'une mini et joyeuse Fête des Baigneurs.



Photos © Caroline LANIESSSE, © Ricardo BOIMARE - Ville de Mers-les-Bains

Encore merci à tous ceux qui nous ont aidés, qui ont voté pour Mers, appelé à voter, qui nous ont rejoints pour le tournage. **Rendez-vous fin juin ou début juillet** sur France3 pour le reportage de 9 mn sur Mers et le palmarès final. Et même si on n'est pas sur le podium, "l'essentiel c'est de participer", dit-on. Quoi qu'il en soit, cela aura été une belle aventure, après Benoît Poelvoorde et Camille Cottin en 2023, d'accueillir Stéphane BERN, passionné de patrimoine !

Le comité interne VPF : Caroline LANIESSSE, Benoît AULIN, Aristhéo GUILLARD, Ricardo BOIMARE.



CINÉMA : L'OEUVRE PRODUITE PAR LE MERSOIS PASSIONNÉ DE FILM D'ANIMATION PIERRE-ALAIN RAYNAL CÉSARISÉE À L'OLYMPIA.

Excusez du peu. Un Mersois qui monte sur la scène de l'Olympia à Paris avec l'équipe du film qu'il a produit et qui en redescend avec un César, cela mérite d'être souligné !

C'est en effet dans la catégorie "Meilleur film d'animation" que l'oeuvre "**Linda veut du poulet**", réalisée par Chiara Malta et Sébastien Laudenbach, a été primée, et de façon prestigieuse, lors de la 49e cérémonie des César, le vendredi 23 février 2024.

Le film a été coproduit par Miyu Productions, la société créée par Emmanuel-Alain Raynal, et pour laquelle c'est son premier César.

Une soirée d'espoir, mais aussi de stress. "La concurrence était rude : deux autres excellents films étaient candidats " a-t-il souligné.

Après le choc de l'annonce, une analyse : "une très grande satis-



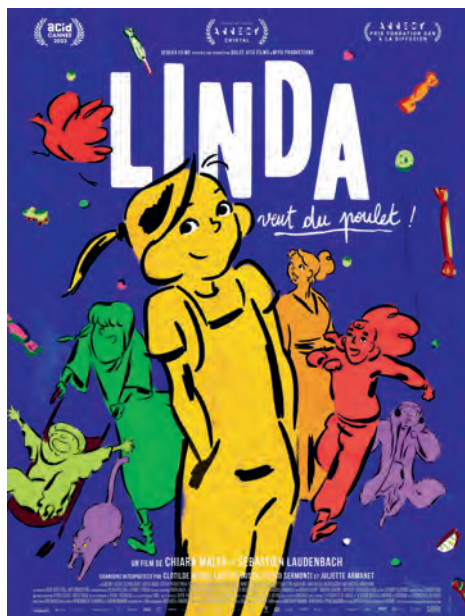
Pierre-Alain RAYNAL (à G.) et l'équipe du film, sur la scène de l'Olympia.

faction de voir le travail reconnu par la profession".

Le producteur a accompagné les réalisateurs sur la scène puis a multiplié les interviews. "Le César sera installé à Mers-les-Bains !" indique-t-il, félicitant au passage toute l'équipe du film.

"C'est une oeuvre qui nous a beaucoup touchés. Ce film se met à hauteur d'enfants, sans les prendre de haut ou les traiter comme des imbéciles. Il dit beaucoup de choses sur la famille et d'autres sujets de société".

Une bien belle soirée pour Miyu Productions, car elle a aussi assuré la distribution du lauréat du César du meilleur court-métrage d'animation, "Été 96" de Mathilde Bédouet.



L'affiche du film primé César 2024



Pierre-Alain RAYNAL et le fameux César

CONSÉCRATION

► Un détail à relever : les trois films nommés dans la catégorie ont été projetés au cinéma Gérard Philippe de Mers-les-Bains et au Tréport dans le cadre de la **première édition du festival du film d'animation des Villes Sœurs**, en octobre 2023, création à laquelle il a participé et qui a été un grand succès, avec dans la salle une surprise bien agréable : un public multigénérationnel, d'enfants jusqu'aux personnes âgées. Une 2ème édition est prévue cette année.

PORTRAIT



Emmanuel-Alain Raynal est né à Nice, d'un père auteur de romans policiers et d'une mère traductrice de romans italiens.

Antoine Gallimard proposant à son père de diriger la collection "Série noire", il gagne Paris puis fait des études de cinéma, théoriques, à La Sorbonne.

"Je voulais pratiquer. J'ai d'abord réalisé des films, puis vite touché aux techniques animées. Puis, j'ai créé ma société de production" indique Pierre-Alain, qui ajoute "Avec ma femme Léopoldine, libraire, on a toujours aimé la mer. Mon père nous a conseillé de découvrir la Baie de Somme. On a d'abord loué un week-end à Mers, car il y avait une gare. On a adoré !



Quand le propriétaire a vu qu'on avait "la banane" en partant, il a dit que si on aimait Mers sous la pluie de janvier, on l'aimerait toute l'année. Et c'est ce qui s'est passé. On a acheté à Mers, je me suis marié à Mers. Après le covid, on a quitté Paris pour vivre ici avec nos enfants. Mes parents et mes beaux-parents nous ont rejoints".

Son travail : accompagner et pro-

duire les artistes de film d'animation, depuis le projet initial jusqu'aux sorties en salle ou à la télévision. Les studios sont à Paris, Valence, Angoulême, Marseille et Bruxelles.

"Je viens de la littérature et du cinéma, j'adore l'art contemporain... Le cinéma d'animation, c'est la synthèse de tous les arts que j'aime. Je produis de nombreux films en Europe, en Amérique et au Japon".

Et cela lui réussit : "**Linda veut du poulet**" vient donc d'obtenir un César et une autre oeuvre produite, "**Letter to a pig**" de Tal Kantor, est nommée aux Oscars®.

Le Mersois produit aussi une série animée pour Arte : "Le parfum d'Irak" et s'intéresse également à ce qui se passe sur le plan culturel dans la région Hauts-de-France.

"Je suis aussi ce qui se passe à Amiens avec le Fonds Régional d'Art Contemporain et le festival de bande dessinée *On a marché sur la bulle*. Il y a des passerelles à créer" conclut-il. ■

CÉSAR ?



Depuis 1976, les « César » sont des trophées remis annuellement par l'**Académie des Arts et Techniques du Cinéma**.

Ils ont pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma, d'encourager la création cinématographique et d'attirer sur elle l'attention du public.

Les « César » sont attribués à l'issue d'un vote des membres de l'Académie et au cours d'une cérémonie qui a lieu à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, en présence de l'ensemble des nommés. Celle-ci fait l'objet d'une retransmission télévisée dans le cadre d'une émission intitulée « La Nuit des César ».

Le « César » porte le nom du sculpteur français contemporain César (1921 - 1998), célèbre pour ses fameuses "Compressions", ayant réalisé la statuette en 1976. Celle-ci, constituée de bronze, mesure 30 cm et pèse 3,7 kgs.

AU PROGRAMME CES PROCHAINS MOIS...

Vendredi 3 au dimanche 12 mai
Fête foraine sur la place du marché

Samedi 4 mai 2024
Café Lecture

Thème : Poésie la Grâce thème du printemps des poètes plus suite de la présentation de la sélection du Prix des Villes Sœurs.

Venez partager vos derniers coups de cœur lecture le temps d'un moment convivial.

De 15 h à 17 h – Entrée libre
Médiathèque de Mers-les-Bains – rue Paul Doumer
tél : 02 35 50 08 46 /

Dimanche 5 mai
Vide grenier de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

3€ / mètre
Sur la prairie
Amicale des Sapeurs Pompiers
contact : 02 27 28 02 20

Vendredi 10 mai
Master class de fin de stage

Atelier Lied et Mélodie française
Sous la direction de Thierry de Gromard, baryton et de Françoise Blin, piano
15 h – 18 h Entrée libre
Espace J. Prévert – Médiathèque
Informations au 09 84 01 78 93 ou 06 24 85 24 61

Dimanche 12 mai
La Guinguette Mersoise

De 15 h à 18 h sur la prairie - Contact : Association La Guinguette mersoise – 06 60 96 35 82

Samedi 18 mai - dimanche 23 juin
Exposition Ararat Petrossian artiste peintre dans la grande salle de l'Espace Prévert
Exposition Salto Tinto sérigraphie sur toile de lin dans l'espace « Coté Plage »
Exposition visible aux horaires d'ouverture de la médiathèque et les jours fériés et dimanches après-midi en fonction de la présence des artistes.
Espace Jacques Prévert / Médiathèque – Rue Paul Doumer

18 – 19 mai PENTECOTE EN KILT
Mers-les-Bains et au Tréport

Défilé, campement, marché celtique, jeux écossais...
Association « Rassemblement celtique »
Mairie du Tréport Tél : 06 74 00 76 80



Dimanche 19 mai
Journée Porte Ouverte au Centre équestre de Mers-les-Bains

13 h – 16 h Baptêmes Poneys
13 h – 16 h Balades en Calèche
A 16 h 30 Cavaliers et chevaux vous présentent leur nou-

veau spectacle : La nature féérique !
Spectacle gratuit, places limitées - réservation par mail : evenement.mlb@gmail.com
Restauration sur place
Centre équestre / poney club
104 rue André Dumont 80350 Mers-les-Bains

Samedi 25 mai
Brevet Cycliste Neuilly sur Seine - Mers.
Arrivée entre 13 h et 01 h du matin le dimanche.

Samedi 25 et dimanche 26 mai
Le Grand Embouteillage
Rassemblement de véhicules anciens sur la prairie
Animations et restauration
Association FestiMers

Mardi 28 mai
Conférence « Il n'y a pas qu'Apollon ! Mythologies grecque et romaine : Dionysos » (3/3)
De 15 h à 17 h – Médiathèque / espace J. Prévert
Animée par Suzanne Thivellier-Pérrin, historienne chercheuse indépendante
Cycle de conférences proposé par L'Université Populaire Eu- Mers-Le Tréport
Information et réservations : <http://www.universite-populaire-eu-mers-treport.org>

Samedi 1er juin
Café Lecture



Venez partager vos derniers coups de cœur lecture le temps d'un moment convivial.
De 15 h à 17 h – Entrée libre - Médiathèque de Mers-les-Bains
Espace J. Prévert / rue Paul Doumer / tél : 02 35 50 08 46 /

Samedi 1er et dimanche 2 Juin
OCEAN RACING des deux falaises
Courses longues distances, animations



Du 1er au 16 juin
Exposition des ouvrages de Mers en Patch et de l'association « filles et chiffons » (jumelage échange) de Précysur-Oise - Organisées par Mers en Patch
De 9 h à 17 h - Espace J.Prévert – 1er étage – entrée gratuite

Dimanche 2 juin
La Guinguette Mersoise
De 15 h à 18 h sur la prairie

Vendredi 7 juin
Relais Petite Enfance : Les temps d'éveil à la bibliothèque
De 9 h 45 à 11 h - Médiathèque - gratuit – Eveil musical
Chaque mois, le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de Communes des Villes Sœurs propose des animations gratuites pour les enfants de la naissance à 3 ans, dans ses locaux ou dans les bibliothèques du réseau des Villes Sœurs.

AU PROGRAMME CES PROCHAINS MOIS...

Proposé par le Relais Petite Enfance de la CCVS et la médiathèque, pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte. Inscription obligatoire : 02 27 28 03 91 ou rpe@villes-soeurs.fr

Samedi 8 et dimanche 9 juin Puces des couturières

Organisées par Mers en Patch - entrée gratuite
Vente de tout ce qui est lié aux travaux d'aiguille et loisirs créatifs - de 9 h à 17 h - Espace J.Prévert - 1er étage -



Dimanche 9 juin Elections Européennes

Samedi 15 juin « Onirô »

Légendes de Picardie Maritime par le conteur Thomas Dupont - 15 h - devant les gradins de l'esplanade (durée 30 mn) Spectacle tout public dès 7 ans - gratuit
Dans le cadre des Itinérances théâtrales « Les chemins de St Riquier » proposé par le Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime. www.leparcnaturel.fr

Samedi 15 juin Concert d'été

La Maîtrise de la Collégiale de la ville d'Eu et la Chorale du Collège Joliot Curie de Mers-les-Bains, invitent les Collèges des Villes Sœurs.
Sous la direction de Maximilien Parès
16 h - Pavillon des Bains - entrée : 5 €

Vendredi 21 juin Fête de la musique et Feu de la St Jean

Nombreuses associations - restauration sur place A partir de 16 h sur la prairie

Dimanche 23 juin Brocante sur la prairie

Association ACMES - sauvetage en mer avec les chiens terres-neuves

Mardi 25 juin

Conférence « l'art à tous les égards ! Les symbolistes (Gustave Moreau) (3/3) »
De 15 h à 17 h - Médiathèque / espace J. Prévert
Animée par Lionel Girard, Licencié Histoire de l'art, diplômé de l'ENSBA / Paris
Cycle de conférences proposé par L'Université Populaire Eu- Mers-Le Tréport
Information et réservations :
<http://www.universite-populaire-eu-mers-treport.org>

Dimanche 30 Juin Brocante sur la prairie - Surf Casting Club

Du 3 Juillet au 28 Août
Marché nocturne estival sur l'esplanade chaque mercredi

Du 7 Juillet au 25 Août
marché fermier place du marché chaque dimanche matin

Dimanche 07 juillet
ULTRABAIE (course à pied longue distance type trail)
Saint Valéry sur Somme - Mers les bains aller / retour

5-6-7 juillet Festival Les Vents de Mers

3 jours consacrés aux instruments à vents
Orchestré par l'Harmonie Municipale et le service culturel
Sur la prairie - accès libre
Bar et restauration sur place



Dimanche 7 juillet Brocante du Mers AC

Dans le stade Montéfiore
Contact Mers AC : 06 29 10 83 10 mers-ac.foot@orange.fr

A partir du 10/07 Boutique éphémère de la Fête des Baigneurs dans l'espace Coté plage de la médiathèque

Samedi 13 Juillet
Feu d'artifice programme en temps utile sur nos réseaux

Lundi 15 juillet (1er jour)
COB Courir Sauter Lancer
Esplanade

Jeudi 18 juillet (2ème jour)
Service sports et COB
Athlétisme à la plage : Courir Sauter Lancer
Esplanade
animations, démonstrations, initiations www.cob76.fr

20 et 21 juillet
Rencontre d'été avec les auteurs sur l'esplanade samedi de 11 h à 19 h et dimanche de 10 h à 18 h

Samedi 27 et Dimanche 28 juillet
22ème Fête des Baigneurs
22ème édition sous le thème des Jeux Olympiques de Paris en 1900 - Costumez-vous et participez pleinement à la Fête des Baigneurs - accès libre

► L'agenda de Mers est sur l'appli Mers-les-Bains.
Toutes les animations des Villes Sœurs sont sur :
<https://www.destination-letreport-mers.fr/mon-sejour/agenda>

Médiathèque de Mers-les-Bains
Espace Prévert, Rue Paul Doumer - 02 35 50 08 46
mediatheque@ville-merslesbains.fr
<https://bibliotheques.villes-soeurs.fr>

Service culturel de Mers-les-Bains
Espace Prévert, Rue Paul Doumer - 02 35 50 20 79
serviceculturel@ville-merslesbains.fr
www.merslesbains.fr
<https://www.facebook.com/merslesbains>

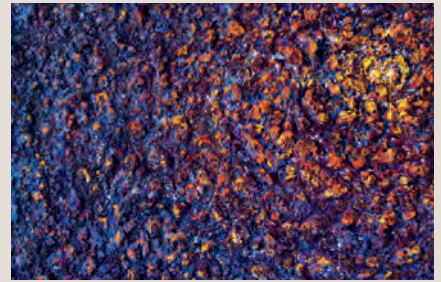
ILS EXPOSENT...

- 17 Mai / 23 Juin **Ararat PETROSSIAN**
Peintures

Peintre Mersoï, à découvrir sur
<https://petrossianart.com/about-artist-ararat-petrossian/>

- 28 Juin / 4 Août **Collectif d'artistes**
Regards d'encore opus 2
Art & poésie
Hommage à Béatrice Nodé-Langlois

- 9 Août / 8 Septembre **Xavier BOGGIO**
Peintures



Espace Côté Plage

- 17 Mai / 23 Juin **Salto TINTO**
Sérigraphies sur toile de lin



Espace Côté Plage + 1er étage

- 29 Juin / 7 Juillet
**Exposition de peintures et sculptures
de l'atelier d'Art de Mers**



À venir, espace côté Plage, à partir du 10 Juillet,
boutique éphémère de la Fête des Baigneurs.

ESPACE JACQUES-PREVERT

RUE PAUL DOUMER 80350 MERS-LES-BAINS
02 35 50 08 46
SERVICECULTUREL@VILLE-MERSLESBAINS.FR



AGATHE • ANNA • ANNICK • ANNIE
BÉNÉDICTE • BRIGITTE • CAMILLE •
CORINNE • CLAUDE • CLAUDIE • ER-
WAN • FANNY • FLORINE • FRÉDÉ-
RIC • GENEVIÈVE • HÉLÈNE • JEANI-
NE • JOËLLE • LAURENCE • LÉA • LILY
ROSE • LINDSAY • MAËVA • MAÏTÉ •
MANON • MARYLINE • MARTINE • MARY
VONNE • MICHEL • MICHÈLE • MIREIL-
LE • MIRELLA • PASCAL • RITA • RO-
GER • SANDRINE • SOPHIE F. • SO-
PHIE M. • STÉPHANIE • YALEN-
TINE • VÉRONIQUE • VICTORIA
VIRGINIE B. • VIRGINIE R.

UNE NOUVELLE OEUVRE D'ART, DON DE L'ARTISTE PHILIPPE CHARPENTIER, REJOINT LA COLLECTION MUNICIPALE.

Vous le savez, nous vous en avons parlé : grâce à des bénévoles passionnés, tels Xavier DEBEURAIN, et à de sympathiques mécènes, artistes ou amateurs d'art, Mers-les-Bains dispose désormais d'une belle collection d'oeuvres d'art !

L'occasion, pour les artistes, de voir une de leurs oeuvres rejoindre ce fonds assez exceptionnel. C'est le cas de l'artiste Philippe Charpentier.

Ce peintre de l'abstrait amateur de couleurs vives a volontiers offert une de ses oeuvres à la ville de Mers-les-Bains, et l'a officiellement remise à M. le maire lors du vernissage.

Un beau geste que nous devons saluer. Les collections s'enrichissent ainsi constamment, au gré des expositions de peintures et de sculptures accueillies à l'espace Prévert.



Philippe CHARPENTIER a officiellement offert une de ses toiles à la ville, représentée par M. le maire...

LE NOUVEAU MAGAZINE "FIGURES DE CÔTE" CONSACRE 3 PAGES À MERS !

The image shows the cover of the magazine 'Figures de Côte' on the left, which features a colorful illustration of a coastal town. On the right is a page from the magazine titled 'Promenade architecturale à Mers-les-Bains'. The page includes a large photograph of a colorful building facade and several columns of text. The text discusses the architectural heritage of Mers-les-Bains, mentioning the 'Site Patrimonial Remarquable' and the 'Promenade architecturale'.

ndlr : non-commercialisé. Le magazine est diffusé dans tous les offices de tourisme côtiers de la région.

"Figures de côte" est un nouveau magazine consacré au littoral des Hauts-de-France. Nous avons accueilli il y a quelques mois une journaliste du magazine, Ludivine Fasseu, venue découvrir le Site Patrimonial Remarquable de Mers qu'elle ne connaissait pas, et elle avait eu un coup de coeur complet. Merci !

TRANSMETTRE, ENSEIGNER : LE BEL HOMMAGE À **ANDRÉ DUMONT** À LA CITADELLE D'AMIENS. POUR SAVOIR, NE PAS OUBLIER.



Instant de recueillement devant la plaque dédiée aux 3 Résistants Mersois André Dumont, Ernest Leseq et Jules Mopin.

Une délégation mersoise s'est rendue à la Citadelle d'Amiens, début Février au matin, sur le site du "Poteau des Fusillés".

L'objectif des élus, dont M. le maire de Mers, et des anciens combattants locaux - dont l'UNC- et des environs, était de rendre un bel hommage aux jeunes Résistants Mersois tombés sous les coups de la barbarie nazie, et en particulier à **André DUMONT**, fusillé par les Allemands le samedi 05 Février 1944, il y a 80 ans.

En présence de nombreux élus locaux et Amiénois, dont Olivier JARDÉ, des bénévoles du Centre de Mémoire et d'Histoire de la Citadelle représenté par Mme Mukamasoni, des gerbes ont été déposées sur le site en mémoire du fameux Résistant, mais aussi en celle de ses camarades Jules MOPIN et Ernest LESEC, mis à l'honneur l'an dernier.

Et bien sûr, en mémoire de tous les autres Résistants qui ont fait le sacrifice de leur vie au pied de ce triste-



Devant "le poteau"...

ment célèbre "poteau des fusillés" : 35 exécutions y étant connues à ce jour.

Il était nécessaire, en ces temps troublés, et 80 ans après, à l'heure exacte de l'exécution d'André DUMONT soit 8 h 30 précises, de raviver la flamme du souvenir et de se rappeler de son



André DUMONT

Jeune électricien de 23 ans réfractaire au Service du Travail Obligatoire (STO), André DUMONT rejoint le groupe MICHEL (Francs Tireurs Partisans Français) de la Somme et devient un Résistant très actif du 1/02/1943 au 24/08/1943.

Adjoint au commandant de la 3ème C^{ie} FFI, Chef du détachement FTP du maquis de Barneville-sur-Seine, Sous-Lieutenant, celui qui se fait appeler «Fred» ou «René» DÉJARDIN mène de nombreuses actions : sabotages de transformateurs électriques, d'écluses, déraillements de trains, attentats divers, etc...

84 opérations diverses lui seront reprochées, dont une, l'attentat du Mess des officiers Allemands du 24 Décembre 1942 à Amiens, a coûté 32 morts et 80 blessés à l'occupant.

Après cette action, ses chefs l'envoient rejoindre le maquis (Grotte du Bois de la fromagerie à Barneville-sur-Seine dans l'Eure) pour le mettre à l'abri des Allemands.

Il y rejoint 11 normands, 2 autres Picards et un déserteur Autrichien de la Wehrmacht. Le jeune mersois âgé de 23 ans devient l'adjoint du chef du maquis, Albert Lacour, âgé lui-même de 22 ans.

Ce groupe est très actif, notamment dans la proche banlieue de Rouen où de nombreux ouvrages d'art sont sabotés.

Entre Mai et Août 1943, une cinquantaine d'actions sont à mettre à l'actif

Plusieurs élus, députés et Olivier Jardé représentant la maire d'Amiens ont entouré M. le maire...



de ces 15 hommes. A la suite d'une action à la Mairie de Grand-Quevilly pour récupérer des cartes d'alimentation, ils sont dénoncés par un collaborateur qui reconnaît l'un d'eux, un jeune dont le foulard a hélas glissé durant l'intervention. Menacé de mort par la Police, il révèle le lieu de la cache : la grotte de Barneville.

Le 24 août 1943, l'armée Allemande et la Milice déclenchent une vaste offensive. Deux hommes sont tués (Albert Lacour et le soldat autrichien), sept sont fusillés sans jugement au camp du Madrillet et cinq autres sont déportés à Buchenwald.

André Dumont, blessé à l'épaule, arrêté, échappe miraculeusement à l'exécution du Camp du Madrillet et est interné à la Prison de Bonne-Nouvelle à Rouen.

Torturé, il reconnaîtra des faits côté Normand, puis est transféré à la Citadelle d'Amiens pour répondre de ses actions Picardes, notamment de celle du Mess.

Jugé au Conseil de guerre Allemand du 26/01/1944, il est fusillé le **Samedi 5 Février 1944 à 8 h 30** • Déclaré "Mort pour la France" le 7 Décembre 1945, Lieutenant et médaillé à titre posthume en 1946. ■

sacrifice, du sacrifice de ses camarades au nom de la liberté.

M. le maire déclarait (extrait) :

«André DUMONT, Mers ne vous a jamais oublié et ne vous oublie pas.

Malgré les 80 ans qui nous séparent de votre martyr puis de votre ultime sacrifice ici même, nous avons tenu à donner une force toute particulière, inédite, à cette infinie reconnaissance et à l'hommage dont nous vous sommes tous redevables.

Quel symbole plus fort que de vous accompagner ce matin 5 février 2024, à l'heure même de votre héroïque sacrifice !

Comme elle l'a décidé pour d'autres de vos camarades déportés et résistants fusillés, Mers-les-Bains, berceau de la Résistance, a rendu immortel votre nom en vous décernant une rue. Ainsi, continuons-nous de vivre au quotidien avec vous. Ainsi, les plus jeunes, en ce début de XXIème siècle, savent qui vous étiez, qui vous êtes.

André Dumont, il n'existe pas de mots adaptés à l'immensité de votre courage répété lors des nombreuses actions que vous avez menées contre l'opresseur nazi. Il n'existe pas de mots adaptés pour vous exprimer

notre profond respect et notre admiration devant votre courage incomparable jusqu'au moment ultime.”

Transmettons, enseignons : c'est notre but, celui de la commission municipale du Devoir de Mémoire. Nous renouvelons nos remerciements à tous ceux qui se sont joints à nous pour cette cérémonie, Mersoises et Amiénoises. ■



Ce qui reste du triste poteau d'exécution.

• Lettre d'André DUMONT à ses parents

« Chers parents,

L'heure a sonné à l'horloge du Destin. Il est 6 h 30 et je vais être exécuté tout à l'heure à 8 h 30 : Je saurai mourir fièrement pour la France.

Pour moi ce n'est qu'un mauvais moment, mais pour vous il reste de longues heures à pleurer. J'espère que mon frère sera bientôt de retour et que cela vous apportera un peu de consolation.

Geneviève par ses caresses et son babillage mettra quelque joie dans votre cœur bien triste. Peut-être n'ai-je pas été toujours le fils bien obéissant et aussi n'avez-vous pas eu avec moi toutes les joies que vous pensiez en attendre ; je le regrette très sincèrement.

Aussi j'ai assisté à la messe. L'abbé est très aimable et peut-être vous reverrai-je là-haut.

Embrassez bien fort les nôtres pour moi et une pensée va vers tous nos amis, pour la France. Je vous dis adieu et vous embrasse de tout cœur.

André DUMONT votre fils. Mers-les-Bains - Vive la France ».

MÉDAILLES ET DÉPARTS EN RETRAITE POUR PLUSIEURS AGENTS DU PERSONNEL COMMUNAL.



Fin Janvier, les agents communaux, actifs et retraités, ont été reçus par M. le maire et l'équipe municipale pour la traditionnelle cérémonie des vœux et de mise à l'honneur des agents.

Le directeur général des services M. Lionel DUGARDIN a débuté la cérémonie, "Nous pouvons nous féliciter de la façon dont les services ont agi et réagi durant cette année 2023 qui fut riche, dense.

Les différents services communaux ont répondu aux attentes de la ville, de son équipe municipale. N'hésitez pas à solliciter des formations. Formez-vous, car cela peut apporter beaucoup, dont un éclairage différent sur nos métiers, nos savoirs, notre technicité. Ma porte est ouverte".

Puis M. le maire prenait le relais, "Merci pour votre pleine mobilisation à tous, pour la ville, pour les Mersois. Je tiens, je veux, que dis-je, j'exige que le meilleur service, la meilleure réponse possible puissent leur être apportée quand ils nous démarchent.



La médaille d'honneur Communale, Départementale et Régionale est le pendant Public de la médaille du Travail dans le Privé. Créée en 1987, elle récompense les services de longue durée accomplis en fonction publique territoriale, (Région, Département, commune)

Les échos que j'en ai sont bons, continuez ainsi. Bien sûr, nous vous sollicitons beaucoup, mais à chaque fois vous répondez présents. Je note une bonne ambiance aussi au sein des services, que je ne peux citer tous ici au risque d'en oublier, et je m'en réjouis".

M. le maire a apporté, pour chacun des retraités et récipiendaires de médailles (ci-dessous), un commentaire personnalisé mettant en exergue la disponibilité et les compétences de chacun.

Ont été mis à l'honneur :

- **Départs en retraite** : Mme Béatrice HOUDMON, Mme Corinne GAUDRY, Mme Chantal PESQUET, Mr Gilles BRÉARD, adjoints techniques et de 1ère classe.

- **Médailles** : Communale, départementale et régionale argent (20 ans) Mme Edith CARBONNIER, adjoint technique de 1ère classe.

- Communale, départementale et régionale vermeil (30 ans) : Mr Hervé DUPLESSIS, Technicien principal de 1ère classe, Directeur des services techniques.

- Communale, départementale et régionale échelon Or (35 ans) : Mme Nicole GRAIN, Rédacteur Principal de 1ère classe au service Urbanisme.

Cette année, la commune a choisi l'épicerie de Jeannot (Les Maisons de Vincent) comme fournisseur des colis gourmands en produits du terroir et cookies faits maison. Merci !

NIDS DE GOÉLANDS ARGENTÉS SUR VOTRE TOIT ? A vous de jouer !

N'hésitez-pas à signaler les éventuels nids de Goélands que vous auriez repérés sur vos toits, afin de nous permettre de réguler (*) les trop nombreuses populations présentes sur notre station et ainsi, d'éviter autant que possible leurs nombreuses nuisances, tant sur le plan du cadre de vie que de l'aspect sanitaire. Pour nous aider, adressez-nous **DÈS MAINTENANT**, seulement si vous êtes propriétaire (pour des raisons de responsabilité), une **autorisation signée d'intervention** des équipes de grimpeurs sur votre ou vos toits, comme chaque année à pareille époque. Merci !

Vous pouvez nous adresser le formulaire en page suivante, ou le télécharger ici (code QR à flasher). Une autorisation sur papier libre avec vos coordonnées exactes peut aussi faire l'affaire.



(*) Au moment où nous mettons sous presse, les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) poursuivaient l'instruction du dossier de demande d'autorisation qui, nous l'espérons, nous sera de nouveau accordée.

Goélands présents à Mers-les-Bains et niveau de protection

▼ Forte présence

▼ Présence très réduite (quelques rares couples) ▼



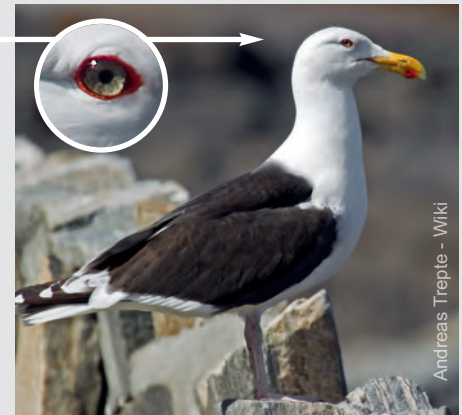
Le Goéland argenté (*Larus argentatus*), ailes gris clair, oeil cerclé de jaune, pattes rose/chair.

STÉRILISATION SUR DÉROGATION



Le Goéland Brun (*Larus fuscus*), ailes plus sombres, oeil cerclé de rouge, pattes jaunes.

STÉRILISATION **INTERDITE**



Le Goéland Marin (*Larus marinus*), ailes noires, oeil cerclé de rouge, pattes rose/chair.

STÉRILISATION **INTERDITE**

Dans tous les cas : ne pas intervenir

Si vous trouvez un Goéland ci-dessus ou ci-contre, blessé, au sol, ou juvénile : **vous ne pouvez ni le récupérer, ni le transporter**, qu'il soit vivant ou mort.

Seul l'Office Français de la Biodiversité (OFB) peut acheminer l'animal vers un centre de sauvegarde, ou bien récupérer son cadavre pour autopsie.

Précision : il est **normal** de trouver de jeunes goélands au sol (juvéniles : voir photo). Ils ont quitté le nid mais la mère n'est pas loin (sauf accident), il ne faut donc pas y toucher. Même si votre intention est louable, le fait de ramasser un goéland juvénile au sol n'est pas autorisé. Vous pouvez éventuellement appeler un centre de soins de la faune (absent dans le département, et qui souvent ne se déplacera pas). **Il est aussi interdit de nourrir les Goélands, quel que soit leur état.**



Goéland juvénile, apparence commune aux 3 espèces, et ci-contre, le poussin.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Mers-les-Bains



CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES OEUFS DE GOÉLANDS 2024

Madame, Monsieur,
Cher Propriétaire,

Une **nouvelle campagne de stérilisation** des oeufs de **goélands argentés** devrait se dérouler cette année. C'est une action nécessaire au vu des **très nombreuses nuisances constatées** (déjections sur toits et voitures, cris, combats, vols de nourriture, détériorations des toits, des gouttières bouchées par les résidus de nourriture et de nidification, agressivité, etc...).

Il faut **réguler** leurs naissances, ce que nous pouvons faire dans un cadre précis en lien étroit avec les services de l'Etat, (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), s'agissant d'une espèce protégée toutefois soumise à possible dérogation pour la stérilisation des oeufs.

Des grimpeurs de la société **Expérience Cordiste** pourront accéder aux toitures (sur autorisation des propriétaires uniquement pour des raisons de responsabilité en cas de bris accidentel d'une tuile, d'une lucarne, par exemple...) pour asperger les oeufs d'un produit à base d'huiles végétales neutres pour l'environnement mais empêchant l'embryon de se développer.

Le premier passage devrait se produire semaine 20, le second passage globalement 3 semaines après (-+).

N'hésitez pas à nous aider en nous adressant l'autorisation ci-dessous signée en mairie, dans notre boîte à lettres ou par courrier, ou par email :

accueil.mairie@ville-merslesbains.fr



CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES OEUFS DE GOÉLANDS 2024 FORMULAIRE D'AUTORISATION



Je, soussigné Nom : Prénom :

Propriétaire du lieu à traiter (N°, rue) /

Téléphone mobile et fixe (si absent pour rendez-vous) : /

Renseignements complémentaires jugés utiles :

.....
déclare autoriser la société Expérience Cordiste, mandatée par la ville de Mers-les-Bains, à intervenir sur la toiture de l'édifice dont je suis propriétaire, en vue de stériliser les oeufs du ou des nids de goélands s'y trouvant et dont j'ai bien vérifié la présence.

Signature du propriétaire du bien :

Je signale toute particularité d'accès à mon bien :

.....
.....
.....

LA FICELLE PICARDE SERA À L'HONNEUR DURANT L'ÉMISSION "LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS" EN JUIN : HISTOIRE ET RECETTE !

Certains l'aiment à leur façon : fine tranche de Jambon blanc, crème fraîche (la vraie), ou dés de jambon avec Béchamel*, ou lardons, voire même des salicornes comme en Baie de Somme. Question de goût.

Quoi qu'il en soit, la **Ficelle Picarde est un plat emblématique**, comme le gâteau battu ou encore le Bisteu. C'est un plat sympa, chaleureux, convivial, qui sent bon le terroir, la gastronomie régionale.

Elle a d'ailleurs sa propre confrérie "Les Compagnons de la Ficelle Picarde", et fait parfois l'objet de concours locaux dont le but est de récompenser celui qui sait faire la meilleure ficelle, par exemple à Mers avec l'association clic@mers (et feu M. André Robert) lors du marché de Noël et des traditions.

Alors, quand une élue nous amène la recette authentique pour animer un atelier Cuisine pour l'émission "**Le Village Préféré des Français**" (même si on en trouve sur Internet), nous ne résistons pas à l'envie de la partager, et d'en retracer l'histoire.

Créée dans les années 1950

Dans les années 50, à Amiens, deux cuisiniers, Marcel Lefèvre et Louis Pollenne, créent la véritable ficelle picarde.

A l'occasion d'une foire exposition à la Hotoie à Amiens, un repas était servi aux personnalités du département.

Pour cet événement, les restaurateurs connus d'Amiens devaient participer à l'élaboration du menu, chacun y apportant son savoir et même son imagination.

C'est ainsi qu'est née "notre" ficelle picarde, que l'on retrouve au menu de nombreux restaurants, et dont la réputation dépasse largement les frontières de la Région.



• Recette

Ingrédients (pour 8 personnes) :

- 150 g de farine de blé,
- 3 oeufs,
- 50 cl de lait,
- 4 tranches fines de jambon blanc,
- 250 g de champignons de Paris
- 250 g d'échalotes,
- 50 g de beurre,
- 25 cl de crème fraîche épaisse,
- 75 g d'emmental râpé,
- 1 pincée de sel et poivre.

Préparez la pâte à crêpe avec la farine, les oeufs entiers, le lait et une pincée de sel, laissez reposer pendant 20 minutes.

Préparation de la duxelle : épluchez les champignons, les échalotes et hachez-les menu.

Dans un premier temps, faire fondre les échalotes avec le beurre à feu doux pendant 20 minutes, ajoutez les champignons, mélangez l'ensemble et faites mijoter pendant 10 minutes.

Retirez du feu, ajoutez 2 cuillères à soupe de crème fraîche, sel, poivre et mélangez le tout.

Faites les crêpes, garnissez chaque crêpe avec une demi tranche de jambon, 1 cuillère et demi à soupe de duxelle, roulez l'ensemble, mettez la ficelle dans un ravier légèrement beurré, nappez chaque ficelle avec le reste de crème fraîche et saupoudrez avec le fromage râpé.

Faites gratiner au four pendant 8 à 10 minutes thermostat 7/8, servez chaque ravier frémissant (on déguste la "Ficelle Picarde" dans un ravier pour chaque convive).

Vin : Les vins de l'Allier, (Saint-Pourçain Rouge ou Blanc Primeur), avec modération bien sûr. ■

—o—

Une **duxelle** en cuisine est un hachis de champignons, relevé d'oignons ou d'échalotes hachés, et cuit dans le beurre.

Ravier : petit plat plus long que large utilisé pour le service à table, et qui tient dans une assiette.

***Béchamel** : la "vraie" ficelle ne doit pas en avoir, selon les connaisseurs.

MERS-LES-BAINS COMPREND TOUJOURS, SUR SON TERRITOIRE, QUELQUES ROSIERS ANCIENS DIGNES D'INTÉRÊT MAIS BIEN CACHÉS.

Mers-les-Bains compte, au sein de son quartier des Jardins fleuris, une **Avenue des Rosiers** et une **Rue des Roses**. C'est une symbolique sympathique, mais somme toute assez pertinente aussi, car la commune conserve, sur son territoire, en bordures de propriétés, de jardins, cachés dans des clôtures à l'image des vieux pieds de Lilas qui refleurissent chaque année, quelques **vieux rosiers anciens**, souvent difficiles à dénicher ou reconnaître.

Quelques variétés peuvent encore se rencontrer dans de vieux **jardins privés** à Mers, ou encore le long de la partie Mersoise du **chemin de halage**, entre Le Tréport et Eu.

Parfumées, leurs roses très doubles se présentent en bouquets de 2 ou 3. Même s'ils ne fleurissent qu'une fois, de Juin à Juillet (non remontants), ces rosiers ont survécu a tout depuis très longtemps, et au moins depuis 1860 (époque où de nombreux roséristes se lancent dans l'hybridation et la reproduction de plants).

"Rosa Centifolia", "Cent-feuilles" ou "rose chou"... tel le vieux rosier ici en photo, est par exemple connue dès l'Antiquité. Elle fut très développée par des sélectionneurs néerlandais à



◀▲ Les boutons sont plus foncés. Plus la fleur vieillit, plus elle pâlit. La tige juste en dessous des boutons dégage un assez fort parfum épicé si frottée.



▲ Cette rose "chou" peut atteindre 10 cm de large.

partir du XVIIe siècle puis par des obtenteurs français à partir du XIXe siècle (*Wikipédia*). Ce rosier a d'ailleurs une particularité qui explique sa durabilité : il **drageonne** naturellement, c'est-à-dire qu'il émet régulièrement, d'année en années, de nouvelles tiges donnant de nouveaux rosiers, tout autour de lui : soit elles remplacent les plus vieilles, soient elles permettent de créer de nouveaux pieds à distance, exactement de la même variété car, en coupant la racine traçante durant la période de dormance, il suffit d'extraire et de replanter le drageon ailleurs pour avoir un nouveau rosier (Reproduction aussi par semis).

Son nom ? Difficile de savoir si cette rose en a un, tant elle semble remonter à très loin, comme ces roses dites "de jardins de curés", dont personne ne sait comment elles sont arrivées là, mais qui ont beaucoup de charme,



généralant un peu de nostalgie d'une période ancienne, révolue.

Il en existe la plupart du temps de couleur rose, souvent assez foncée, la plus fréquente ; mais on peut aussi trouver du blanc, une autre variété

plus que rare à Mers-les-Bains, puisqu'un seul exemplaire y semble connu (En tous cas visible de l'extérieur, Cf photo ci-dessus et ci-contre).



▲ Les rosiers accueillent une belle biodiversité, comme ici à G. un puceron menacé par une "araignée-crabe" (*Thomisus variable - Misumena Vatia*) femelle...

Nombreux sont ceux, nos parents, grands-parents et arrière grand-parents, qui ne se sont jamais résolus à supprimer ces vieilles variétés, et ils ont bien fait car elles nous parviennent aujourd'hui, et font partie intégrante de notre patrimoine naturel, de notre cadre de vie. Et même s'ils ne fleurissent qu'une fois, ces rosiers anciens sont résistants aux maladies cryptogamiques (Rouille, Oïdium...) et survivent toujours sans souci, renaissant au Printemps de façon continue, bien plus que les variétés et hybrides modernes.

▲ ▲ Autre, et très rare, rosier ancien blanc "Mersoïsois".



▲ Les rosiers produisent aussi, l'Automne venu, des fruits oranges à rouges nommés Cynorrhodons. Riches en vitamine C, ils comportent des graines à "poils à gratter".

R. B. ■



▲ ▲ Autre rosier ancien présent à Mers dans les haies ici ou là, un grimpant non remontant de type "Liane" (tiges longues de plusieurs mètres), qui ne fleurit aussi qu'une fois mais très longtemps en début d'été, que l'on dirait apparenté à "American Pillar" (1902)...

• C'est quoi un ROSIER ANCIEN ?

Les rosiers anciens existent depuis des millénaires. Il s'agit d'espèces botaniques sauvages comme les roses Galliques, d'ailleurs les plus cultivées en France et utilisées au Moyen-âge à des fins thérapeutiques. Puis vinrent les hybridations avec les roses de Damas venues d'Orient. Ils ont généralement une forme buissonnante, arbustive et une floraison plutôt abondante, un port plus sauvage, naturel, voire désordonné. Ils peuvent atteindre 1, 2 ou 3 mètres de hauteur; le feuillage est plus épais, plus clair, souvent

▲ Autre rosier ancien présent à Mers, mais très rare : un grimpant non remontant avec des reflets rose saumoné à rose cuivré : "Albertine".

terne. Ces roses exhalent des senteurs d'épices, de musc. Elles sont composées de nombreux pétales souvent disposés en quartiers. Grandes, opulentes parfois très doubles, les roses "Centifo-

▲ Autre rosier ancien présent à Mers un peu partout depuis toujours, Rosa "canina" ("Eglantier", "rosier des chiens"...), qui souffre d'un désintérêt assez marqué.

lia", comme leur nom l'indique, comptent plus de cent pétales imbriqués et serrés formant une fleur lourde et imposante qui, d'ailleurs, n'aime pas la pluie. Un vrai patrimoine... ■

RAPPEL : NE PAS TAILLER LES HAIES JUSQUE FIN JUILLET

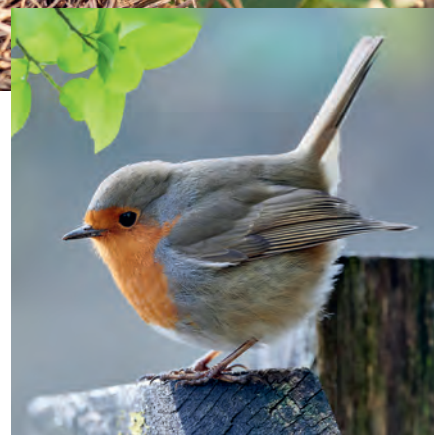
L'Office Français de la Biodiversité (OFB) **déconseille fortement de tailler les haies ou d'élaguer du 15 Mars à la fin Juillet.**

La raison est simple : à cette date, la **saison de nidification** des oiseaux commence et il ne faut surtout pas les déranger lors de cette période extrêmement importante pour leur cycle de vie.

La recommandation porte jusqu'au **31 Juillet** (les nidifications s'étalent selon les espèces à protéger).

Cette période est également recommandée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Il s'agit en effet de protéger les couvées, d'attendre l'envol des derniers oisillons, au plus tard fin août.

Aucune Loi ne l'interdit dans les faits pour un particulier, mais il est fortement recommandé de ne pas le faire. Des espèces comme le **Merle** ou encore le **rouge-gorge** nichent dans les haies. En les taillant vous risquez de détruire les nids et de blesser les oisillons.



Dion Ait (CC BY-SA 4.0)
Rouge-gorge - Christoph Müller (CC BY-SA 4.0)

Merle noir et rouge-gorge participent activement à la biodiversité, à la dispersion des graines, des baies...

SOYONS TOUS ACTEURS DE LA PRÉSERVATION D'UN ENVIRONNEMENT VITAL POUR L'HOMME.

POUR RAPPEL, LES HAIES CONSTITUENT UN LIEU DE VIE TRÈS IMPORTANT POUR LA BIODIVERSITÉ.

Les haies permettent d'héberger de nombreuses espèces, certaines protégées par le Code de l'Environnement, et sont un support de biodiversité (lieu de reproduction, repos et alimentation). Par ailleurs, elles ont un rôle important dans la prévention des risques naturels (coulées de boue, inondation). Elles sont aussi des brises vent qui protègent les jardins et plantes. Leur taille ou leur arrachage sont déconseillés en matière de protection et de préservation de l'environnement.

Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin (feuilles, branches, ...) ?

Non, il est interdit brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides : herbe après tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus de taille de haies et arbustes, résidus de débroussaillage, épluchures de fruits et légumes) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Il vaut mieux les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps. Il est bien sûr possible de les déposer en déchetterie ou de les faire prendre en charge par la collecte sélective effectuée par la Communauté de Communes, ramassage devant votre domicile aux dates suivantes : **(Sortir les bacs et sacs la veille au soir à partir de 18 h) : le mardi tous les quinze jours à partir du 16 Avril, donc les mardis 30/04, 14 et 28/05, 11 et 25/06, 9 et 23/07, 6 et 20/08, 3 et 17/09, 1 et 15/10.**



médiation

pour Aidants & Aidés

Vous vivez un désaccord, une situation conflictuelle, liée au handicap ou à la dépendance de l'un de vos proches

- Notre père a la maladie d'Alzheimer, notre mère s'épuise à s'occuper de lui mais elle ne veut pas entendre parler d'EHPAD. »
- J'habite dans le même village que notre mère, c'est moi qui ai la procuration. Mes frères et sœurs pensent que je lui prends son argent, alors que je m'occupe toute seule d'elle. C'est injuste ! »
- Mes parents vieillissent, mon frère polyhandicapé aurait besoin d'une tutelle, je n'ose pas leur en parler. »
- Mon épouse est handicapée, je gère tout, je suis devenu son soignant, je crains pour mon couple. »

L'Udaf vous propose un espace de **médiation familiale** pour **restaurer le dialogue**, gérer des situations conflictuelles, **trouver ensemble des solutions** : entrée en établissement, conflits de fratrie, obligation alimentaire, décision d'une mesure de protection juridique...

Comment se déroule la médiation ?

Le médiateur familial, professionnel spécialisé et **diplômé d'état**, vous accompagne en toute confidentialité et impartialité dans la **recherche de solutions adaptées**.

Après un **entretien gratuit d'information**, notre service de médiation vous propose une médiation sous forme de séance individuelle, conjointe ou familiale.

Notre convention avec la Caf vous permet de bénéficier d'un **tarif réglementé et évalué selon vos revenus**.



L'Udaf propose d'autres services aux aidants familiaux :

- Information soutien aux tuteurs familiaux,
- Dispositif d'habitat inclusif " Famille - Gouvernante "



Demande de renseignement ou prise de rendez-vous

Udaf de la Somme
Service actions solidaires et familiales (Asf)
Véronique **LECLERC**
Tél. : **03 60 12 49 29**
Mail : **mediation@udaf80.org**

Rendez-vous à proximité de votre domicile

Permanences en Mairie de Mers-les-Bains

- Mercredi 15 MAI après-midi
- Mardi 11 JUIN Matin

(D'autres dates seront indiquées en temps utile, appeler au n° ci-contre)

Permanences autres :

- Friville-Escarbotin • Gamaches

L'UDAF propose aussi la médiation familiale, en pages suivantes...



Médiation familiale

- Nous nous séparons et nous voulons nous mettre d'accord sur la résidence de nos enfants et leur prise en charge financière.
- Depuis la séparation de notre fils, nous avons perdu contact avec nos petits-enfants. Comment faire ?
- Mon père est décédé. Mes frères ne veulent pas vendre sa maison. Comment renouer le dialogue ?

Vous vivez une tension familiale liée à un conflit, une séparation, une rupture de lien.

L'Udaf vous propose un espace de **médiation familiale** pour **renouer le dialogue**, gérer les situations conflictuelles, exprimer vos émotions, identifier vos besoins, **trouver ensemble des solutions** face à des situations difficiles : Séparation, choix de la résidence des enfants, pension alimentaire, tensions familiales, succession conflictuelle...

Qu'est-ce que la médiation familiale ?

La médiation familiale propose aux membres de la famille qui vivent une situation de rupture ou de tensions de se rencontrer en présence d'un tiers qualifié, neutre et impartial pour rétablir un dialogue et rechercher des solutions concrètes.

Comment se déroule une médiation ?

Le médiateur familial, professionnel spécialisé et diplômé d'état, vous accompagne en toute confidentialité.

Notre service de médiation vous propose **un entretien gratuit d'information** individuel ou commun pour évaluer si cette démarche vous convient.

Puis, après accord de chacun, nous vous proposons **des entretiens de médiation** pour réfléchir ensemble à des solutions acceptables pour chaque personne.

Le **coût** de ces séances est calculé en fonction des ressources de chacun, selon le barème national fixé par la Caisse Nationale des Allocations Familiales ou l'aide juridictionnelle.

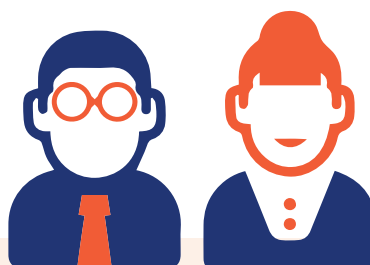
A l'issue de la médiation, les solutions adoptées peuvent faire l'objet d'un accord écrit qui peut être **homologué** par le juge aux affaires familiales si nécessaire.

L'Udaf propose d'autres services qui peuvent vous intéresser :



- Soutien à la parentalité
- Médiation aidants-aidés

(voir pages précédentes)



Demande de renseignement ou prise de rendez-vous :

Véronique **LECLERC**
Tél. : 03 60 12 49 29

Mail :
mediation@udaf80.org

Permanences en Mairie de Mers-les-Bains

- Mercredi 15 MAI après-midi
- Mardi 11 JUIN Matin

(D'autres dates seront indiquées en temps utile, appeler au n° ci-contre)

Permanences autres :

- Friville-Escarbotin • Gamaches

COUP D'OEIL DANS LE RÉTRO

Merci à Mme Aude LAMIRAND pour le prêt de la photo.



Ecole élémentaire Les Tilleuls - Année scolaire 2007 - 2008 - Le Ep - Ce1 de Mme Bernard Céline

1er rang : Mme BERNARD Céline, Lisa GOSSE, Camille SANGLARD, Erwan BUGALHO, Matthéo RAGOUIIN, Manon MONTIGNÉ, Loïc CAHOT, Clément THIEBAULT. **2ème rang :** Erwan LE PORS, Eva DAUTRESIRE, Méline DUFAUX, Raphaël LUNDER, Jade POTTIER, Chloé EVRARD, Enzo JACQUET, Pierre ALEXANDRE. **3ème rang :** Meggy LE CAIN, Noliane VANDENBERGHE, Damien DOUAY, Loghan WARGNIER, Nicolas Naïli, Marion SAGNIER, Quentin DIEPPOIS, Clara LAMIRAND.

• PATRIMOINE : nouvelle belle façade



Cette vaste maison de ville, à l'angle des rues Buzeaux et Henri Lebeuf, méritait bien cette belle rénovation entière de sa façade. Achevé il y a quelques semaines, ce beau chantier offre un aperçu en couleurs de l'architecture dominante des années cinquante : simple, épurée, avec l'emploi de glacis de ciment. A noter le Bow-window permettant de regarder dans les deux rues.

• ESPACES VERTS : de beaux massifs ici ou là



Le service des Espaces verts s'exprime fort bien, ce printemps. Après un superbe grand nid de Pâques avec lapins en plein cœur de ville, ce sont de très beaux massifs qui s'affichent en divers endroits de la commune. Au moment où nous terminons ce journal municipal, de nouveaux espaces verts sont réalisés rue Marcel Holleville (suite de ceux déjà effectués place Salengro en 2023).



▲ Philippe RAULT, auteur du magnifique ouvrage "**Mers-les-Bains, des flots de mémoire**" chez *Ardents éditeurs*, nous a fait parvenir un superbe petit **document sur Mers**, daté de 1865 selon lui, puisqu'avant même la construction de la "galerie Barni".

On devine bien, à gauche, le sentier qui permet déjà de gagner l'arrière de la petite église d'avant 1928, et qui préfigure le futur grand escalier de celle qui sera construite ensuite, l'actuelle église Saint-Martin.

Tout à droite de la photo, on devine aussi la "grimpe" (future rampe Maurice Holleville). On voit bien aussi la villa "Le Castel" (Propriété de la famille Dufour à l'origine de la création de la galerie Barni) avec le soutien assez massif de son immense balcon sur la mer, les coteaux encore vierges, et au 1er plan, la future place du marché.

On devine aussi, proche de l'église, les 9 fenêtres de façade sur la mer d'une villa en toit terrasse, la villa "Les Chesneaux", avec son propre chemin d'accès au contrebas qu'elle possède toujours (par l'actuelle "ruelle des matelots" : pratique pour gagner l'esplanade et la plage).

Cette villa, agrandie ensuite, passée à 5 fenêtres et pourvue d'un nouveau toit avec mansardes, sera acquise par l'ancien maire de Mers-les-Bains et pharmacien bien connu, feu M. Roger HÉNOCCQ.

• Grand merci à Philippe RAULT pour cette très belle contribution à notre démarche de réunir tous documents intéressants sur l'origine de notre station balnéaire.

• MÉDIATHÈQUE

Du Mardi au Samedi de 10 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30

Offre numérique a (re)découvrir !
Documents disponibles dans les bibliothèques,
ressources numériques variées :

Vidéo à la demande • presse en ligne
• musique • autoformation • jeunesse...



Espace Prévert
Rue Paul Doumer
02 35 50 08 46
mediatheque@ville-merslesbains.fr



MERS info' Journal d'information municipale trimestrielle et gratuite.

Éditeur : Ville de Mers-les-Bains, Hôtel de ville, Avenue Marie & Pierre Curie - BP 70045 - 80350 Mers-les-Bains.

Responsable de la publication : Mr le maire de Mers-les-Bains.

Conception : Rédaction, (sauf édito et éventuels apports autres, attribués ou signés), photos et infographies PAO (sauf celles attribuées : avec crédit "Wikipédia", ©Freepik, ©untel, "DR", "X"...): © Service Communication ville de Mers-les-Bains / Ricardo BOIMARE. Dépôt légal à parution : Bibliothèque Amiens Métropole.

Tirage : 3000 ex, (3500 l'Été) - Impression : IC4, 80220 Gamaches - Distribution : CAP ÉNERGIE APVB, 80880 Saint-Quentin-la-Motte.

ILS REVIENNENT !!

Pentecôte
en

Kilt
2024

18 & 19 mai

Rassemblement celtique

Le Tréport
Mers-les-Bains



Programme en temps utile sur nos réseaux et sur la page Facebook de l'association (code QR ci-contre).

